

## Comment activer votre compte personnel de formation (CPF) ?

1

### RENDEZ-VOUS SUR :

[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)



- Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale
- Utilisez une adresse électronique valide

2

### CLIQUEZ SUR « CONNEXION »

Deux situations possibles :

Vous avez déjà un compte auprès d'Ameli, des impôts, de la Poste, vous pouvez vous connecter avec **FranceConnect**

Vous n'avez pas de compte ?  
→ Cliquez sur « S'inscrire ».



### Bon à savoir!

Votre mot de passe doit contenir 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre. Pensez à noter votre mot de passe car il vous servira systématiquement pour vous connecter.

3

### REMP LISSEZ LE FORMULAIRE

### Ayez le réflexe!

N'hésitez pas à consulter le tutoriel vidéo proposé en page de connexion ou juste avant le formulaire.

4

### PASSEZ LE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

→ Cliquez sur l'image correspondant au mot qui vous est demandé

Cliquer sur l'image **T-Shirt**



5

### CLÔTUREZ VOTRE INSCRIPTION

- Prenez connaissance des conditions générales d'utilisation
- Cochez la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation »
- Cliquez sur « S'inscrire »

### Bon à savoir !

Lorsque votre compte est activé, vous pouvez à tout moment :

- Vous connecter avec votre mot de passe
- Connaître les droits que vous avez acquis pour vous former
- Bénéficier des services proposés

